



<https://www.agenda-2030.fr/>

## Pays de Mortagne (85)



### ■ Domaine d'action :

Écologie industrielle et territoriale (E.I.T)

### ■ La communauté de communes :

Les démarches d'EIT de la communauté de communes des Pays de Mortagne ont débuté grâce à un contexte particulier. Premièrement la collectivité avait déjà engagé en 2015 une réflexion et un travail sur le développement durable et l'élaboration d'une feuille de route dans laquelle l'EIT avait été identifiée comme un outil d'action potentiel au vu du tissu économique dynamique du territoire. Cette même année, Trivalis (syndicat mixte départemental de traitement des déchets de Vendée) a été lauréat de la démarche Zéro Déchet Zéro Gaspillage de l'ADEME et a pu recevoir des aides pour le financement de postes d'animateurs « prévention des déchets » sur l'ensemble du département et c'est notamment un animateur EIT qui a été choisi pour le bocage Vendéen (Montaigu, Mortagne, Les Herbiers, Saint-Fulgent). Ainsi les acteurs du territoire (élus, entreprises) ont pu être sensibilisés à la notion d'EIT dès 2016. Parallèlement à cela, la communauté de communes Pays de Mortagne a répondu à un appel à manifestation d'intérêt du conseil départemental pour bénéficier d'un diagnostic de flux entrants et sortants sur une zone d'activité dans le but d'amorcer une démarche d'EIT.

Ce sujet a été choisi par le service développement économique car c'est un bon moyen de renforcer le maillage économique du territoire et de participer à la politique de développement durable de la collectivité.

Suite à cet appel à manifestation d'intérêt, une quarantaine de diagnostics a été réalisée en 2018 sur une zone d'activité comprenant 70 entreprises de toutes tailles. Cette étape a permis, d'une part, aux développeurs économiques d'entrer en relation avec les entreprises et d'être identifiés comme des interlocuteurs légitimes et crédibles sur le sujet, d'autre part, d'évoquer les potentielles mutualisations.

Suite à ces diagnostics une feuille de route EIT a pu être élaborée précisant les objectifs et les stratégies de développement des actions d'EIT. Pour les mettre en place et développer de nouvelles actions une animatrice EIT a été engagée par la communauté de communes en octobre 2018.

### ■ Économie circulaire, par pilier :

#### Écologie industrielle et territoriale

Afin d'amorcer la démarche d'EIT les premières actions ont consisté à mettre en place des achats mutualisés en fonction des demandes des entreprises. Pour l'instant les mutualisations se sont concrétisées

sur les services de portage des repas, des fournisseurs d'énergie, des prestations de santé au travail et de formations. Dans ces cas de mutualisations, les entreprises n'agissent pas collectivement, chaque entreprise prend contact avec le prestataire. Néanmoins, l'identification du besoin chez plusieurs entreprises permet de choisir un prestataire unique et d'expliquer au préalable la démarche « collective » au prestataire. Les développeurs économiques se sont chargés de ce premier dialogue avec le prestataire. Dans le cas du portage de repas cette première approche leur permet de travailler en interne et en amont avec le prestataire sur la performance environnementale du service (ex : réduction des emballages, provenance des produits). Cette mutualisation permet ainsi d'optimiser les circuits de livraison et de réduire les déplacements des employés à l'heure du repas. Dans le cas de l'énergie cela permet de réduire les coûts. Cette première étape, a eu pour but de faire comprendre aux entreprises les gains qu'elles pouvaient obtenir en faisant appel au même prestataire pour divers services et que la collectivité pouvait être facilitatrice dans ces démarches.

Cette première approche a permis d'amorcer début 2019 d'autres pistes d'EIT plus intéressantes et plus collectives. Elles sont discutées à l'occasion de groupe de travail thématiques qui se veulent opérationnels, rassemblant des entreprises, des solutionneurs, des universitaires, des écoles. La Responsabilité Sociale des Entreprises a été identifiée comme un sujet au cœur des préoccupations des entreprises, aussi elle a fait l'objet d'un groupe de travail dont le but est d'accompagner les entreprises pour monter en compétence sur ce sujet. Cette première rencontre a permis de dégager trois axes sur lesquels sont organisés des ateliers de juillet 2019 : communication sur les actions RSE, auto-diagnostic RSE, amélioration de la qualité de vie au travail.

Ces groupes permettent aux entreprises de s'identifier et de faire connaissance ce qui est primordial pour avancer sur des démarches d'EIT plus approfondies sur des filières matières. Par exemple, le groupe de travail en mai 2019 a rassemblé des industries d'une même filière : cuirs et textiles. Pour cela la collectivité agit sur un territoire plus élargi et en lien avec d'autres développeurs économiques. Suite à ce groupe de travail sont établis plusieurs outils d'action pour absorber les stocks de chute de production allant du recyclage au réemploi et à la réutilisation grâce à des échanges inter-entreprises de la même filière ou d'autres filières et des partenariats avec l'Économie Sociale et Solidaire. D'autres groupes de travail, sur les mousses polyuréthane et les résines de peinture, sont mis en place en 2019.

## **Partenariats :**

- ADEME, Commune de La Gaubretière.
- Planète RSE, ANACT, MFKM, La Matière, CTTM, Capacités.

## **Leviers de réussite :**

- L'effet « boule de neige » des premières actions d'EIT.
- Pas d'obligation pour les entreprises de participer à un projet global d'EIT. Les entreprises participent seulement aux actions qui les intéressent.

## **Apports (économique, environnemental, social) de l'activité :**

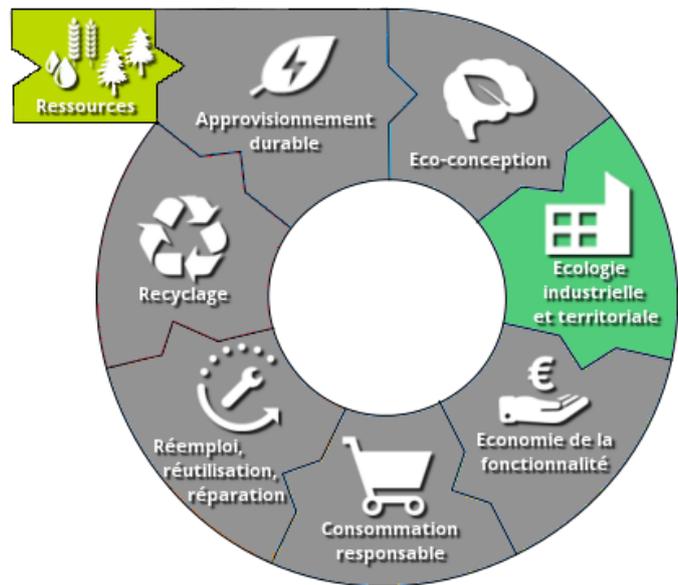
- Permet d'optimiser les ressources et donc de réduire l'impact environnemental des entreprises.

## **Contact :**

Mme Sylvanie Alain

Chargée de mission développement

économique  
07 86 60 34 42 / 02 51 63 69 17  
21, Rue Johannes Gutenberg – Pôle du  
Landreau, 85 130 CHANVERRIE



Version 1 : 06/2019